



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES YVELINES

## **Activité des services de l'Etat dans le département des Yvelines en 2010**

**Monsieur le Président du Conseil Général,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers Généraux,**

***A bien des égards, l'année 2010 représente pour les services de l'État dans le département des Yvelines une année de transition, dans une politique continue en faveur de l'amélioration de la qualité du service rendu aux usagers et de la modernisation des administrations.***

***A cet effet, d'importants changements d'organisation ont traduit de manière concrète l'ambition d'une réforme en profondeur aux côtés de nos concitoyens. Tout en assurant la continuité des missions, les agents de l'État ont oeuvré avec détermination et intelligence pour rassembler dans des entités plus fortes, mais moins nombreuses, les compétences et les talents qui font la qualité au quotidien des administrations publiques. Ainsi, trois nouvelles directions départementales interministérielles ont été créées au 1er juillet dernier, en application des décisions du Président de la République et du conseil de modernisation des politiques publiques de 2008.***

***De même, l'année 2010 a marqué une transition sur le plan de l'activité économique dans le département : les dernières actions du plan de relance ont porté leurs fruits et permis à notre territoire non seulement d'amortir les effets de la crise mondiale, mais de préparer la reprise de l'activité. Fortement exposé aux aléas de l'activité du secteur automobile, le département des Yvelines, a ainsi pu bénéficier d'un soutien essentiel au maintien de sa principale activité industrielle. En 2010, les constructeurs, acteurs économiques majeurs de notre territoire, ont pu rétablir une activité particulièrement dynamique. Une action soutenue en faveur de l'emploi a marqué aussi cette année. Près de 3500 contrats aidés ont été conclus.***

***Sur le plus long terme, 2010 marquera aussi une étape importante dans la construction du Grand Paris. La loi du 3 juin 2010 a fondé la démarche, en fixant les objectifs ambitieux de la construction de notre région capitale : réseau de métro automatique, construction de 70 000 logements, création des contrats de développement territorial. Notre territoire est particulièrement concerné par cet objectif, en particulier avec la création et l'installation de l'établissement public du plateau de Saclay, structure dédiée au développement du Cluster de l'enseignement supérieur et de la recherche, en liens étroits avec les secteurs économiques particulièrement dynamiques notamment de Vélizy-Villacoublay, de Versailles et de Saint-Quentin-en-Yvelines.***

***Pour autant, l'État n'a pas négligé le quotidien : la lutte contre la délinquance est restée une priorité majeure en 2010, avec des résultats particulièrement satisfaisants. Ainsi, la délinquance générale a régressé de 7,4 % en 2010, un chiffre trois fois supérieur aux données nationales. Ce chiffre traduit la volonté de l'État de garantir à nos concitoyens le droit à la sécurité, dans ce domaine comme dans tous les autres.***

***Par ailleurs, dans le cadre de la politique de la ville des actions ciblées ont été conduites afin d'améliorer la qualité de vie dans les quartiers, l'égalité des chances en matière d'éducation et culturelle et de développer l'attractivité de territoires fragilisés notamment à travers la mobilisation du Fonds Européen de Développement Economique Régional dans le cadre du projet urbain intégré de la Seine Aval.***

***Sans prétendre à l'exhaustivité, le présent rapport reprend de manière beaucoup plus détaillée l'activité de l'État dans les Yvelines, beau et grand département, conscient de ses nombreux atouts et attentif à ses éventuelles faiblesses. Vous y trouverez la traduction de l'engagement de l'ensemble des fonctionnaires en faveur de nos populations et de nos territoires. Je tiens à les en remercier très chaleureusement.***

***Soyez assurés que 2011 marquera un engagement toujours aussi soutenu des administrations de l'État dans le département des Yvelines, auprès notamment de ses élus, et dans un partenariat de confiance réciproque, pour la qualité du service public et le soutien permanent à l'intérêt général.***

***Michel JAU, Préfet des Yvelines***

## La sécurité : premier devoir de l'Etat

**La délinquance générale a fortement diminué en 2010 (-7.4%). Ces bons résultats s'expliquent notamment par le renforcement des actions ciblées de lutte contre les différentes formes de délinquance.** Ainsi, pour lutter contre l'insécurité dans les transports, les services de sécurité des Yvelines inscrivent leur action dans une étroite collaboration avec la sous-direction de la police des transports de la préfecture de police et la sûreté de la SNCF. La présence des effectifs locaux est renforcée sur les lignes et aux abords des gares les plus sensibles.



### **Le bilan de la sécurité routière demeure contrasté en 2010.**

Comme en 2009, l'année 2010 a été marquée par une **baisse conséquente du nombre d'accidents de la route (-16%) et de blessés (-18%)**. Néanmoins, malgré le renforcement des opérations de sensibilisation et de contrôle réalisées par les forces de l'ordre, **64 personnes ont perdu la vie sur le réseau routier** des Yvelines en 2010 contre 49 en 2009. Les principales causes d'accidents mortels en 2010 restent **la vitesse (43%) puis l'alcool et les stupéfiants (26%)**. La lutte contre l'insécurité routière demeure une **priorité de l'Etat dans le département**.



**La protection des populations en cas de crise compte parmi les missions essentielles des pouvoirs publics.** L'exercice de cette responsabilité implique de nombreux acteurs, dont l'action est coordonnée par le Service Interministériel de Sécurité et de Protection Civile (SIDPC) de la préfecture. A titre d'illustration, **la crise «hydrocarbures»** (octobre – novembre 2010) a été organisée autour de deux axes. D'une part, un suivi quotidien des stocks de carburants disponibles a été mis en oeuvre. D'autre part, les services de la Direction Départementale de la Protection des Populations ont assuré l'encadrement de l'évolution des prix des carburants afin de garantir la protection du consommateur.

## L'emploi, puissant vecteur de la cohésion sociale

**L'emploi des actifs est une priorité forte de l'Etat.** Ce travail est dirigé en premier lieu vers les publics fragiles, grâce au **dispositif des contrats aidés** qui visent à faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Au total, **3 689** (2 325 en 2009) contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) et **1 452** (1 415 en 2009) contrats initiatives emploi (CIE) ont été signés en 2010. Une convention d'objectifs et de moyens a été conclue entre l'Etat et le Conseil général des Yvelines. Dans le cadre de cette convention, 36 CIE et 102 CAE ont été prescrits.

La mise en œuvre du **plan départemental de soutien à l'alternance** vise à faciliter l'insertion professionnelle des jeunes. Ce plan volontariste s'appuie sur cinq objectifs : renforcer les réseaux de partenaires, harmoniser le niveau de connaissance des différents prescripteurs, rendre les contrats en alternance plus attractifs, développer des outils de communication et favoriser une approche territoriale pour lutter contre le chômage des jeunes habitants en Zones Urbaines Sensibles. Au total, plus de **6 000 contrats** ont été signés dans le département, soit 13% des contrats d'apprentissage franciliens. Par ailleurs, **la mise en œuvre du service civique volontaire** qui encourage les jeunes de 16 à 25 ans à s'inscrire dans une démarche d'intérêt général, a permis à 29 jeunes d'exercer des missions relatives notamment à la solidarité, la culture, l'environnement ou encore l'action humanitaire. Les volontaires ont bénéficié en 2010 d'une indemnisation mensuelle de 440 €.

## Le Grand Paris, une nouvelle vision de l'aménagement du territoire francilien

En mars 2009, le Président de la République a affirmé sa volonté de développer la région capitale par le développement d'infrastructures de transports et des projets de développement économique. **Cette ambition, réaffirmant le rôle de l'Etat dans les politiques d'aménagement, s'est concrétisée en 2010 par la loi du 3 juin 2010 donnant un cadre nouveau aux différents projets** et par l'organisation de débats publics sur le métro automatique et sur le projet Eole, mobilisant les services de l'Etat et les citoyens.



*Projet Eole*

**L'Etat a assuré un accompagnement technique pour des projets de recherche et développement** notamment pour faire émerger des filières prioritaires telles que l'éco-mobilité ou les bio-technologies. Ainsi, afin de renforcer la candidature de Mov'eo aux appels à projets du fonds unique interministériel, fonds finançant les pôles de compétitivité, les services de l'Etat se sont mobilisés courant 2010 pour accélérer la possibilité d'implanter de nouvelles activités de recherche et développement sur le plateau de Satory. **Plus globalement les services de l'Etat conseillent les porteurs de projets dans le cadre des appels à projets issus du Grand Emprunt ou dans le cadre du financement du Fonds européen de développement régional (FEDER).**

Dans le cadre de la **suppression de la taxe professionnelle**, effective depuis le 1er janvier 2010, les collectivités territoriales ont bénéficié de la nouvelle contribution économique territoriale et d'autres ressources fiscales qui ont consolidé le lien fiscal entre territoires et entreprises tout en préservant la solidarité entre collectivités dans le cadre d'un « panier fiscal » diversifié et dynamique.

## Renforcer la cohésion sociale pour un meilleur vivre ensemble

Le département des Yvelines compte 7 **projets de rénovation urbaine** : le Mantois, Trappes, Ecquevilly, Chanteloup les Vignes, Sartrouville, Les Mureaux, Poissy. Ainsi, 44M€ de subventions de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) ont permis de financer des opérations portant sur la réhabilitation d'immeubles, la démolition de logements, la reconstruction de logements et l'amélioration du cadre de vie.

L'année 2010 a été marquée par la poursuite des efforts visant à développer l'accès au logement social. D'une part, les efforts de **construction de logements et de logements sociaux** ont été maintenus, avec un niveau important de financements d'opération. Ainsi, 2 736 logements sociaux ont été agréés ou financés, reconstitution ANRU comprise, soit 98% de l'objectif assigné aux Yvelines, marquant une progression de +12% par rapport à l'année 2009. D'autre part, la mise en place d'un **Service Intégré d'Accueil et d'Orientation consacré à l'insertion** a permis d'identifier et d'orienter les personnes ayant besoin d'un logement de transition et de favoriser l'accès au logement des personnes hébergées par une régulation des places d'hébergement d'insertion.



*Foudroyage des tours à Sartrouville le 6 juin 2010*



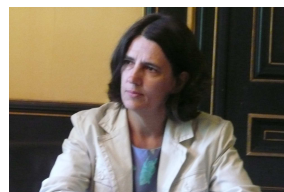
*Semi foudroyage de la tour aux Mureaux le 3 octobre 2010*

**Les services de l'Etat se sont engagés pour améliorer les conditions d'hébergement d'urgence. Ainsi, la mise en place d'un Service Intégré d'Accueil et d'Orientation dédié à l'urgence** permet de connaître les places d'hébergement d'urgence disponibles et ainsi d'orienter et prendre en charge les personnes concernées. De même, la préfecture des Yvelines a pu mobiliser de façon exceptionnelle **702 places de renfort** selon une graduation du dispositif hivernal en trois niveaux : le niveau 1 « Temps froid » comprenait **113 places mobilisables**, le niveau 2 « Grand froid » comptait **17 places** supplémentaires enfin le niveau 3 « Froid extrême » permettait de mobiliser **572 places** en cas de mise en œuvre d'une procédure de crise par le Service Interministériel de Défense et de Protection Civile.

## La poursuite des efforts de modernisation dans la prolongation de la réforme de l'Administration Territoriale de l'Etat

L'année 2010 a été marquée par une série de **simplifications des démarches administratives pour l'utilisateur et par une modification de la fonction d'accueil du public**. Ainsi, la mise en place du nouveau système d'immatriculation des véhicules permet désormais à l'utilisateur d'effectuer ses démarches dans n'importe quelle préfecture ou sous-préfecture, ou auprès des 355 professionnels habilités. De même, la délivrance de certains actes tels que les passeports ou les cartes nationales d'identité a fait l'objet d'allègement des démarches pour l'utilisateur. Par exemple, renouveler sa carte nationale d'identité est plus facile grâce à la réduction du nombre de documents à fournir par le demandeur.

**La réforme de l'Administration territoriale de l'Etat a été poursuivie par le renforcement de la démarche de rationalisation de l'organisation et des coûts.** La centralisation en préfecture du contrôle de légalité et l'élaboration du plan de mutualisation des fonctions support et logistiques entre les services de l'Etat traduisent cet engagement. De même, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2010, les 3 Directions Départementales Interministérielles et les 3 unités territoriales sont pleinement opérationnelles, ce qui permet une nouvelle organisation allégée et resserrée des services de l'Etat dans le département autour du Préfet.



*Les trois directeurs départementaux interministériels ont été installés le 1<sup>er</sup> juillet, Ethel Carasso-Roitman, Eric Dumoulin, Anne Meignien*

**La mise en œuvre du Grenelle de l'environnement** a engagé l'Etat dans la rénovation thermique de ses bâtiments, combinée à des travaux d'accès aux handicapés. Des audits qui constituent un préalable à la modernisation de la gestion immobilière des bâtiments de l'Etat ont été menés. Les objectifs visés sont la réduction des consommations d'énergies de 40% et les émissions de Gaz à effet de serre de 50% d'ici 2020.